

Indice Industrie du Futur : bilan des formations des formateurs

 France

En juin dernier, lors de son Assemblée générale, l'Alliance Industrie du Futur a annoncé le lancement de l'Indice Industrie du Futur, nommé I2DF®, pour mesurer sur le terrain la progression des PME industrielles vers l'Industrie du Futur. Cette action participe activement au plan des 10 000 accompagnements de PMI vers l'Industrie du Futur.

L'indice I2DF® est construit à partir du Référentiel Industrie du Futur – seule grammaire commune en France se déclinant selon 6 leviers de compétitivité, 29 thématiques et 80 macrobriques technologiques. Sa réalisation et son suivi sont au centre des missions de l'AIF, dans le cadre de sa nouvelle feuille de route.

Après un pré diagnostic auprès des PME industrielles inscrites dans le programme d'accompagnement national, les données anonymisées de cet indice seront consolidées et permettront d'apprécier le rythme de la transformation de l'industrie française selon le plan d'accélération, annoncé en septembre 2018 par le Premier Ministre Edouard Philippe. La réalisation de l'I2DF® confirme le rôle essentiel de l'Alliance Industrie du Futur dans le déploiement de la stratégie industrielle française.

Par ailleurs, la phase de négociation Etat-Régions – initiée par l'envoi du courrier du PM fin novembre 2018 – est enfin en voie de finalisation. Chaque Région a identifié un nombre de PME cibles et, à ce jour, 11 régions ont déposé leur dossier à l'issue de négociations avec les services (SGPI, DGE). Les Régions Île de France et Corse sont en attente. Actuellement, pour un total de 10 000 visé par l'Etat, on aboutirait à plus de 9 000 PME acceptées par les régions.

L'AIF a un rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage tant à l'échelon national (mise en place d'outils : indice industrie du futur – I2DF, formation de formateurs, base de données de consultants, répertoire offreurs de solutions) que régional avec l'implication de ses Ambassadeurs (lesquels siègent aux « Comités régionaux Industrie » et développent les communautés Industrie du Futur). Le document du Comex du CNI du 5 mars a précisé le rôle de chaque intervenant. Enfin, l'AIF a publié fin juin un guide méthodologique, commun avec Régions de France, à destination des correspondants des Régions, Ambassadeurs et correspondants AIF, Président/animateur des Communautés Industrie du Futur... qui détaille les modalités du déploiement du « Plan d'accompagnement de 10 000 PME » et précise le rôle des

Communautés pour aider à atteindre cet objectif ambitieux.

Actions menées:

- Les réunions AIF de « formation de formateurs » ont été calées avec Régions de France au 16 octobre et 14 novembre.
- La version finale du « Kit de formation » a été validée par l'AIF le 25/9. Ce kit a été revu mise à jour à l'issue de chaque session pour être complété.
- Ces 2 sessions ont été suivies par 19 personnes envoyées par les Régions : Sud-PACA, Centre val de Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Normandie, Bourgogne Franche Comté, Grand Est, Hauts de France, Nouvelle Aquitaine et la filière GIFAS.
- Les Régions Occitanie, Bretagne, Ile-de-France et Corse n'ont pas répondu aux invitations.
- Les demandes spécifiques des Régions Martinique et Guadeloupe – déplacement ou vidéo-conférences- n'ont pu être satisfaites.
- Rappel : L'AIF a également formé ses Ambassadeurs et Correspondants à l'utilisation de l'indice I2DF (opérationnel depuis début juillet) le 9 octobre.
- Une 3ème session « technique » a été organisée le 4 décembre sous forme de conférence téléphonique avec les mêmes participants

Découvrez le tutoriel qui vous permettra de vous familiariser avec le site <http://www.referentiel-idf.org/> et surtout de calculer votre Indice Industrie Du Futur (I2DF).

<https://www.youtube.com/watch?v=EOPKwfnRMlg&feature=youtu.be>

